

# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.  
La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. Avril 3 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## C'est Tout De Meme Etrange

Il y a quelques temps deux des trois inspecteurs d'Edmundston se rendaient à Clair pour essayer de surprendre les vendeurs illégaux. Ils partaient secrètement par le B & A, débarquaient avant d'être rendus à la gare. Cependant, la nouvelle de leur arrivée les avait précédés et la procession des bouteilles avait déjà commencé, ou plutôt était déjà terminée. Evidemment, quelqu'un de bien renseigné s'était servi du téléphone pour faire rater le coup. On dit toute fois qu'une trappe dans un plafond a été découverte et que les inspecteurs n'ont pas perdu leur temps.

N'est-il pas étrange que les casseurs de la loi soient si bien organisés, que les mouchards qui les avertissent, qui épient les officiers pour contrecarrer leur travail ne soient pas mis au ban de la société, et que l'on soit si prompt à traiter avec mépris ceux qui agissent pour le bien public. Que quelqu'un renseigne les officiers, que quelqu'un prenne sur lui de faire connaître les cachettes où les vendeurs cachent leur poison, vite le dédain d'un certain nombre de prétendus honnêtes gens, se révèle. On traite avec mépris cet individu "qui se mêle de ce qui ne le regarde pas", on le nomme "spotteur", et que sais-je encore.

Combien de gens qui se plaignent des désordres de l'alcool, combien de pères de famille qui gémissent sur les dangers que ces trous font courir à leurs enfants, combien de mères, mêmes, n'ont pas le courage de dire ce qu'ils savent. Nous avons vu un père de famille entrer furieux dans un de ces trous, apostropher le propriétaire et lui faire des menaces parce qu'il avait vendu de la bière à son grand garçon. Et ce père de famille qui est en position d'aider largement à faire respecter la loi, sait que tous les jours ces empoisonneurs travaillent à tuer le corps et l'âme de fils d'autres pères qui ne sont pas placés comme lui pour réagir, et cependant il ne fait rien.

Etrange, n'est-ce pas cette mentalité qui fait qu'on excuse si facilement le mal, qu'on le supporte même au besoin et qu'on est tout prêt de blâmer ceux qui cherchent à réagir. On semble prendre à l'envers cette maxime des anciens rois de France: "Liberté pour tout et pour tous, excepté pour le mal et les malfaiteurs", et l'on semble ériger en axiome populaire cette fausse maxime: "Liberté pour les empoisonneurs de la jeunesse, pour les désorganiseurs des ménages et des familles, pour les fauteurs de scandales, et... honnis soient ceux qui les combattent".

## NOS FRERES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Un journal anglo-saxon de St-Jean, (N.-B.), l'Evening Times, publié, ces jours derniers, un article éditorial très significatif et sympathique sur l'accroissement et le rôle du groupe de langue française dans le Nouveau Brunswick.

"L'un des faits les plus intéressants que l'on constate au Nouveau Brunswick est l'augmentation comparée des citoyens d'origine française. On l'attribue à deux causes, dont l'une est la natalité plus élevée chez nos compatriotes français, et l'autre un mouvement d'immigration dans la partie nord de cette province". Tels sont les phénomènes de développement ethnique et ses causes, que signale notre confrère.

"Il y a aussi, dit-il, le fait que la population de langue française émigre en proportion moindre aux États-Unis. Elle s'est emparée de la terre et y élève des familles nombreuses de garçons et de filles économes, dont la plupart restent attachés au sol de la province pour s'y tailler un patrimoine agrandi".

Le peuplement par nos frères de langue française est donc extrêmement actif en cette partie presque exclusivement française, nous en fournis un exemple typique. La natalité y est, en effet, de 40 par mille, tandis que dans le comté de King, entièrement anglais, elle ne dépasse pas une proportion de 21 par mille. L'Evening Times cite le témoignage du docteur Melvin, chef du service médical provincial, qui, se basant sur les statistiques de l'an dernier, a établi une saisissante comparaison entre un comté totalement français, un deuxième que se partage également les groupes anglais et français, et un troisième comté de population exclusivement anglaise. Ce sont les circonscriptions de Madawaska, de Westmorland et de King. L'une indique une natalité d'au delà de 40 par mille, l'autre, d'un peu plus de trente, et le dernier, d'un peu plus de vingt. Comme conclusion générale, on peut dire que le chiffre de la natalité française est d'environ le double du taux de natalité anglaise. Et comme résultat, on trouve qu'un tiers des habitants de la province est d'extraction française.

Ces faits font naître des considérations dignes de remarque sous la plume du rédacteur de l'Evening Times.

"Du train que vont les choses, combien d'années s'écouleront avant que les citoyens de langue française soient en majorité? La façon dont s'agrandit la zone française et très intéressante à observer. Les familles ne se dispersent pas à travers la province parmi l'élément anglais, mais s'avancent graduellement, à la manière des vagues, pour s'établir sur de nouvelles fermes de façon à rester groupées ensemble. Leur langue et leurs écoles les suivent dans leur migration envahissante. Elles retiennent ainsi leur identité ethnique.

"Les Acadiens et les colons émigrés de Québec en cette province, sont des gens économes qui contribuent largement à la prospérité de la communauté sociale. Leurs représentants se recrutent dans toutes les professions, à la Législature et sur le Banc. Un acadien est aujourd'hui premier ministre de la province. Encore en minorité, ils s'acheminent rapidement vers l'époque où ils formeront l'élément le plus considérable de la population".

Nous pouvons donc nous enorgueillir, à juste titre, des progrès accomplis par le groupe de langue française au Nouveau Brunswick. Cet avancement, dont bénéficie la province maritime, est dû à des qualités de race parfaitement conservées et appliquées avec

## A La Legislature Provinciale

### REUNION DU 25 MARS

Réunion à 3 heures.  
M. Hayes soumit le rapport du comité des Corporations.

M. Young donna avis d'enquête pour vendredi prochain, quand à la démission de John R. Kelly de Mungerville, comme garde-chasse.

L'hon. M. Byrne introduit un projet de loi autorisant les cités, villes et municipalités de percevoir des intérêts sur les comptes de taxes passés dus.

L'hon. M. Veniot introduit un projet de loi pour pourvoir à la construction de pont et autres travaux permanents. Il expliqua que depuis la fin de l'année fiscale, il y eut une dépense de \$50,000 et que \$150,000 seraient requis pour compléter le travail actuellement sous contrat. Le projet de loi demandant une appropriation de \$200,000 en plus faisant un total de \$400,000, ce qui fait \$100,000 de moins que l'an dernier.

L'hon. M. Byrne soumit un projet de loi pour rendre uniforme la loi avant trait aux contrats d'assurance-vie.

L'hon. M. Mersereau présenta pour l'hon. M. Michaud un requête des Fraser Companies Ltd., demandant l'adoption d'un projet de loi leur permettant de maintenir des moles dans la rivière St Jean.

M. Foster donna avis qu'il proposerait la suspension du règlement afin d'introduire un projet de loi pourvoyant à charger au besoin pour les ventes de bananes routes dans la ville de St Jean.

M. Flewelling proposa l'ajournement du débat jusqu'à 3 heures mercredi après-midi.

M. Richards dit qu'il apprécierait des copies extra du rapport de loi, N. B. Power Commissions et l'hon. M. Veniot dit que la chose serait prise en considération.

La Législature se constitua alors en comité sous la présidence de M. McManus et adopta un projet de loi se rapportant au prélevement des taxes dans la ville de St Jean et un bill en rapport avec le salaire du magistrat et au chef de police de la ville de St Jean.

Sous la présidence de M. Hayes, on étudia ensuite le projet de loi destiné à amender la loi des écoles.

L'hon. M. Byrne proposa un amendement au projet de loi à l'effet d'autoriser les commissaires scolaires des villes de donner des annuités ou pensions aux instituteurs et institutrices ayant un record méritant, et autorisant les commissaires scolaires des districts ruraux de faire de même sur l'approbation des contribuables.

MM. Martin, Young, Scovill, Melanson, Peck et Richards s'opposèrent à cet amendement. M. Melanson faisait remarquer que ceci donnerait aux commissaires scolaires mal disposés à l'endroit du gouvernement l'occasion de blâmer celui-ci pour quelque chose qui pourrait paraître désagréable aux électeurs. Il dit avoir rencontré des conditions semblables dans son comté, par exemple là où on le blâmait lui et ses collègues, pour le salaire minimum fixé par la loi.

M. Young proposa en sous-amendement que la partie référant aux districts scolaires des campagnes fut enlevée. Ceci fut approuvé.

persévérance. Notre confrère de St Jean fait observer qu'il n'y a rien dans l'histoire de plus remarquable que l'accroissement des quelques milliers de Français, restés au Canada au temps de la conquête, à plus de trois millions de représentants disséminés actuellement à travers le Dominion et dans les provinces de l'Est; ils n'ont pas été absorbés; ils ont retenu leur langue et leurs caractéristiques de race à un degré extraordinaire; tandis que la majorité d'entre eux apprennent l'anglais, ils n'abandonnaient pas la langue maternelle, ils sont restés français avec une ténacité de dessein qui confine à une sorte de culte. Ce traditionalisme vécu ne paraît pas avoir donné des fruits meilleurs et plus abondants qu'au Nouveau Brunswick, toutes proportions gardées.

C'est pour nous un sujet de légitime fierté. Dans un autre ordre d'idées, c'est, pour le Canada tout entier, une source d'abondance matérielle et de richesse morale.



yé par M. Peck et remporté.

M. McKenna déclara que le temps était arrivé de reconsidérer la question d'évaluation des districts d'école ruraux. Les districts d'en arrière sont surtaxés, dit-il, et les districts plus considérables et plus au centre paient moins.

L'hon. M. Veniot proposa que le temps pour la présentation des projets de loi privés fût prolongé jusqu'au 28 faisant remarquer que ceci serait absolument la dernière extension. Il avisa aussi que le comité des municipalités se réunirait mercredi à 10 heures.

Ajournement à 6,46 p.m.

SEANCE DU 26 MARS

Réunion à 3 heures.  
En l'absence de l'hon. M. Byrne, et sur la suggestion de l'hon. P. J. Veniot, la troisième lecture du rapport de loi amendement la loi des écoles fut déferé au lendemain.

M. Doucet présenta le rapport du comité des municipalités.

M. Scovill présenta le rapport du comité des règlements permanents.

Avis d'enquête furent donnés comme suit:

Par M. Dickson: Quand un subside payé au vapeur Oceanec et si ce subside s'est continué.

Par M. Smith, de Albert: Quant aux réclamations des propriétaires sur la ligne de l'Hydro entre Musquash et Moncton.

Par M. Taylor: Quant au total du pouvoir et Kilowatt heures du développement de Musquash du 1er mai 1923 au 31 janvier 1924 et le revenu qu'en a retiré; quant aux soumissionnaires pour travail sur la hausse de Sent Falls à Musquash; quant à l'estime premier du développement de Musquash et ce qu'il a coûté; quant à l'estime du coût du développement du Grand Sault et du pouvoir que l'on pense en retirer.

Par M. Young: Quant aux soumissions pour construction de chemins à 19 milles au nord de Boiestown; quant aux activités des inspecteurs sur la prohibition dans le comté de Queens et le montant des amendes perçues.

Par M. Stewart: Quant à la somme dépensée sur le pont de Mill Cove, comté de Restigouche.

Par M. Peck: Quant à la démission de John Gaskin, juge de paix du comté d'Albert.

## NOUVEAU JUGE



Le Juge A.-T. LeBlanc, qui a présidé au banc de la cour du Comté de Madawaska cette semaine.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00

Capital payé \$3,000,000.00

Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20.- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argent confés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:  
Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.  
F.-H. BOURGOIN, gérant local.

## M. Pius Michaud, M. P.



M. Pius Michaud, réprésentant des Comtés de Madawaska et Restigouche aux Communes, qui vient d'être nommé président du Comité permanent des Forêts, cours d'eau et pouvoirs hydrauliques.

M. Flewelling présenta un projet de loi permettant à la ville de Woodstock d'émettre des débetures.

M. Martin présenta une requête de certains adhérents des églises presbytérienne, St Jean et St Andrews, de Chatham contre le "union bill". Des requêtes semblables furent soumises par MM. Fawcett, Pickett, et Young.

M. Hayes présenta un projet de loi pour amender l'Acte des Elections de la ville de St Jean 1918.

M. McKenna présenta un projet de loi pour amender l'Acte d'incorporation de la ville de Sussex.

M. Flewelling continua ensuite le débat sur le budget, et refusa à l'administration actuelle comme la plus extravagante ayant jamais administré les affaires de la province. Il reprocha au ministre des Travaux Publics de n'avoir pas les inondations du printemps réparé les dommages causés par

OFFICIER DU C. N. R. DECEDE

(Spécial).  
Montréal, 2 avril.— M. L.-S. Brown, gérant général de la région de l'Atlantique, pour les Chemins de Fer Canadiens-Nationaux, est mort subitement ce matin, dans le bureau du vice-président H.-J. Hungerford, à Montréal.

## METTONS-EN

"Si nous voulons du français, disait un jour Mgr Bévilleau, c'est à nous d'en mettre". En effet, il ne faut pas croire que nos compatriotes de langue anglaise auront la conscience, que nous avons un bien-être trop souvent, à leur égard, de reconnaître et d'employer notre langue. Malgré la légitimité de nos droits, il nous faut lutter.

Il nous fait plaisir d'apprendre que la population de Campbellton vient de faire des démarches auprès de la Commission du Service Civil pour avoir un maître de poste bilingue. Comme l'écrivait M. A. Roy, rédacteur à l'Évangéline, la semaine dernière, "cela ne se fera pas sans difficulté". Nous en sommes, comme lui, parfaitement assurés. Le travail pour obtenir cette légitime demande sera long et dur. Il faudra d'abord montrer au maître de poste actuel son manque de compétence, en s'adressant à lui dans la langue française. Le "I don't understand" est de nos jours une humiliation pour celui qui a le répéter souvent.

Et d'ailleurs n'est-il pas reconnu aujourd'hui que la connaissance des deux langues officielles du pays est absolument nécessaire dans nos relations avec autrui. La semaine dernière, M. W.-D. McQuerrin, député de New-Westminster, parlant au Club Kivani de Hull, a déclaré "que la langue française est essentielle à tout Canadien et devrait être enseignée à tous les enfants du Canada".

Un exemple qui montre combien il est difficile de voir nos droits reconnus, si nous ne les demandons pas, est celui-ci: Pour la première fois depuis la Confédération, les députés canadiens au Parlement fédéral ont vu cette année, leur carte de convocation en français. Voilà un geste qui mérite d'être signalé. Il n'y a pas ombre d'un doute qu'il a fallu lutter pour obtenir ce droit qui nous a été garanti par la Confédération, il y aura bientôt soixante ans.

Cet état de chose est cependant dû à nous. Nous avons été si polis, si conciliants par le passé. Si donc nous voulons du français, suivons le mot d'ordre de Mgr Bévilleau, "c'est à nous d'en mettre".

J.-G. B.

## DE RETOUR

Le Révérend Eloi Martin, curé de St André de Madawaska, est revenu hier d'un séjour de quelques mois en Floride. Nous espérons que la santé de M. le curé est tout à fait rétablie.



Communiqué

**LE SALUT PAR LE LIVRE**

De partout s'élève le cri: "Nos campagnes se dépeuplent. Que faire pour remédier au mal?" L'Oeuvre des bibliothèques françaises, à son moyen à suggérer. Nous n'indiquerons pas peut-être, par là, de façon définitive, le flot de la dépopulation; mais au moins, si on y donne suite, nous aurons contribué à rendre plus agréable le séjour à la campagne, et ce sera déjà un énorme pas de fait. Nos jeunes gens de la campagne, les jeunes filles surtout, ne cessent de se lamenter sur l'ennui qu'elles éprouvent dans leurs villages. Alors si le moyen que nous avons en vue est de nature à leur donner des distractions, il mérite bien, croyons-nous, d'être pris en considération.

La paroisse, on le sait, a toujours été notre sauvegarde. Que l'on voyage par toutes nos belles Provinces de l'Acadie, et partout où l'on trouve un groupement d'Acadiens on le trouvera à l'ombre du clocher paroissial.

Mais cette paroisse, ne peut-on pas la compléter maintenant et ne peut-on pas en intensifier l'heureuse influence en la dotant de ce qui lui a toujours manqué jusqu'ici, c'est-à-dire en fondant un peu partout des bibliothèques paroissiales ou peut-être encore des bibliothèques scolaires, qui ne manqueraient pas d'être si utiles et si bienvenues pour notre jeunesse campagnarde. On l'entend, cette jeunesse, s'écrier continuellement: "Que c'est donc ennuyant, la campagne!" Alors quoi, si ces jeunes gens avaient du moins amplement de quoi essayer de se distraire, avec de bons et beaux livres, il nous semble que la chose vaudrait bien la peine d'être tentée.

Combien de parents paient des sommes considérables, et travaillent et peinent de longues années afin de pouvoir assurer à leurs enfants, tant garçons que filles, une instruction solide et brillante dans nos collèges et convents et quelquefois même dans les maisons d'éducation des villes et centres importants.

On doit bien penser qu'au retour chez eux tous ces gens sont souvent portés à trouver la vie de campagne plutôt terne, aujourd'hui surtout que les villes multiplient le sortilège de leurs séductions pour attirer le plus possible de travailleurs dans leurs murs.

Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour combattre cet état d'esprit, et pour distraire et retenir chez eux notre jeunesse Acadienne? Rien ou presque rien. En ce qui concerne, en particulier, les jeunes garçons que leur goût portent à cultiver la terre ancestrale, doi-

vent-ils donc, pour cela, oublier bien vite ce qu'ils auront appris au collège ou à l'école et rester ignorant le reste de leur vie? Le livre — le bon livre — est la tout prêt, qui va leur aider à trouver qu'il n'y a pas qu'à la ville qu'on peut s'enrichir et se distraire, et que la campagne a bien aussi ses compensations. D'un autre côté, et en attendant le mari de leurs rêves, les jeunes filles auront bien la chance de s'apercevoir que les vies rurales les plus simples ne sont pas sans charmes, et peut-être, qui sait? de s'appréhender elles aussi définitivement de leur milieu, en choisissant pour compagnon de leur vie l'homme resté profondément attaché au vieux sol de nos pères, et qui aura su aussi, par ses lectures, tirer le parti qu'il faut des immenses richesses dormant un peu partout dans le sol de notre belle Acadie.

Et alors, adieu pour debon, cette fois, aux plaisirs ensorcelants de la ville et à l'attraction qu'exerce chaque soir le flambement électrique de ses grandes rues. Sans doute, on ira de temps à autre voir tout cela, histoire de se changer les idées durant quelques jours et reprendre contact avec les connaissances, mais ce sera toujours pour revenir chez soi avec un plaisir croissant plus vil, et avec l'écœurement de plus en plus arrêté que l'existence qu'on a choisie est en somme la seule bonne et durable.

Il serait si facile, pour réaliser ce que nous avons ici en vue, c'est-à-dire la création de bibliothèques, de placer ça et là un peu partout dans nos campagnes, sous la direction du curé de chaque paroisse ou d'une personne désignée par le conseil de chaque paroisse, quelques centaines de volumes d'histoire diverses, de récits d'aventures et de voyage, de jolis romans que tous pourront lire, puis aussi de connaissances pratiques et de sciences. Ces sortes de bibliothèques n'exigeraient aucun aménagement dispendieux, et le local qui serait choisi dans chaque paroisse deviendrait bien vite un centre favori de ralliement où nos jeunes gens aimeraient à prendre contact les uns avec les autres.

On peut espérer que nos gouvernements alarmés à si juste titre du mouvement de l'émigration des nôtres aux Etats-Unis, se saliera de tout coeur à cette tentative pour gagner ici le plus grand nombre de nos gens, et que cette preuve si méritoire aura non seulement toutes ses sympathies, mais en outre son aide la plus efficace sous forme de subsides. Nos campagnes ne peuvent manquer, dans tous les cas, d'en recevoir un surcroît d'attractions, et de ce sera déjà, on peut l'en croire, un énorme pas de fait dans la bonne direction.

L'Oeuvre des Bibliothèques Françaises.

**A LA LEGISLATIVE PROVINCIALE**

Suite de la première page

ni, à même le revenu ordinaire. M. Flewellind reprocha à l'hon. P. J. Veniot de conduire seul les affaires de la province.

Il prétendit que le public ne recevait pas assez du département de la Santé en retour de l'argent dépensé. Il critiqua la mise en force de la prohibition et en somme, répéta ce qu'avaient prévenu MM. Richards et Peck en parlant sur l'adresse.

Il fut suivi par M. Scovil qui exprima l'opinion que l'on pratiquait trop l'esprit de parti en politique. Il prit ensuite à tâche l'opposition pour avoir mentionné la défaite du gouvernement dans Kent alors que les conservateurs de la province n'avaient pas eu même le courage de mettre des candidats dans les élections partielles de Madawaska et Gloucester. Il se prononça ensuite contre la prohibition disant qu'elle ne peut être mise en force. Il appuya une motion de confiance avec l'hydro.

M. Stewart proposa l'ajournement au débat et prit la parole à l'ouverture de la séance du soir à 8 heures. Il fut suivi de M. Wetmore de Kings.

M. Fawcett ajourna le débat.

**SEANCE DU 27 MARS**

M. Richards dit qu'il avait objecté la veille au projet de loi amendement la loi des Ecoles mais qu'il retire son objection vu qu'il y a un amendement prévoyant à son objection.

M. Scovil présenta le rapport du comité des règlements permanents.

Des avis d'enquête furent donnés comme suit: Par M. Taylor: Quant à la somme d'ouvrage faite par la Maritime Construction Co., depuis 1917.

Par M. Young: Quant au coût pour peindre une partie du pont Narrows, comté de Queens.

Par M. Pickett: Quant à la nomination de Frank Craig comme inspecteur sous la prohibition pour le comté de Victoria.

M. Tracey présenta un projet de loi concernant le Eel River Light and Power Co.

L'hon. M. Robinson présenta un projet de loi amendement l'acte concernant les arpenteurs et l'arpentage des terres.

M. Stewart présenta un projet de loi permettant à la ville de Campbellton de faire des emprunts emporaires.

L'hon. M. Magee présenta un projet de loi pour incorporer la Dorchester Rural Cemetery Co.

Le débat sur le budget fut ensuite continué par M. Fawcett qui traita de l'importance de l'économie et accusa l'administration d'augmenter la dette. Il se déclara cependant en faveur du développement des pouvoirs d'eau du Grand Sault.

L'hon. M. Mersereau qui suivit M. Fawcett, rappela les dommages causés en 1923 par les inondations et demanda à l'opposition quelle aurait été leur attitude si le ministre des Travaux Publics avait pas d'argent pour réparer les dommages.

L'hon. M. Mersereau, félicita la présentation de l'opposition que la province était conduite par un "One man government" et déclara que depuis qu'il était ministre (1921) jamais le Premier Ministre lui avait dicté une ligne de conduite.

Il rappela ensuite tous les efforts qu'il a fait pour décider le gouvernement fédéral à continuer son allocation annuelle au département provincial de l'Agriculture. Il référa aussi à l'établissement d'une école agricole à Fredericton, à l'assistance donnée aux expositions locales et à l'immigration, déclarant que le gouvernement prenait tous les moyens possibles pour induire les habitants à rester chez eux et faire revenir ceux qui s'étaient expatriés aux Etats-Unis et ailleurs.

M. Hunter, de York, proposa l'ajournement du débat.

Sous la présidence de M. Tracey, on adopta ensuite en comité les projets de loi suivants: Loi amendement l'Acte d'incorporation du "Port of Canada Docks Railway", loi incorporant l'Hôtel-Dieu de l'Assomption, de Moncton; loi consolidant l'Acte concernant l'Orphelinat Protestant du N. B. et une loi concernant la ville de Moncton.

Ajournement à 6.29.



Pourquoi le Ford prédomine

**Plusieurs raisons de nombreux possesseurs**

Si vous demandiez aux cinquante premiers propriétaires de Ford que vous rencontrerez pourquoi ils préfèrent les Ford, vous recevriez des réponses très variées.

Les uns vous diraient: "parce qu'ils semblent ne jamais s'user"; d'autres répondraient: "parce qu'ils coûtent si peu"; plusieurs diraient: "parce que je puis avoir du service n'importe où"; et les autres: "parce que c'est le seul auto que j'ai le moyen de posséder."

min par n'importe quelle température; une femme qui a l'habitude de conduire un Ford vous répondrait: "parce qu'il est si facile à conduire." Les maîtres camionneurs vous répondraient: "parce que je puis acheter deux, trois ou quatre camions Ford pour le prix d'un gros camion."

Partout où vous cherchiez à vous renseigner, vous entendriez les mêmes raisons fondamentales qui vous feraient comprendre pourquoi le Ford prédomine — pourquoi, chaque année, les ventes du Ford égalent les ventes totales de tous les autres autos réunis.

Tous vous diraient: "parce qu'ils peuvent passer sur un mauvais che-

Voyez n'importe quel agent autorisé de Ford

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS



CP-55C

**Carnation Milk**  
"From Contented Cows"

**Achetez Votre Lait Avec Vos Aliments**

VOUS pouvez décrocher votre téléphone et commander pour une semaine ou pour un mois de Lait Carnation, si tel est votre désir. Mettez-le sur les rayons de votre garde-manger et il se conservera indéfiniment — tout à fait aussi frais, pur et doux que le jour où il a été mis dans le bidon. Vous êtes alors sûr de votre lait pour n'importe quel usage. Quel que soit le jour ou le temps, vous avez votre provision de lait. Peut-il y avoir quelque chose de plus commode? Le Lait Carnation est tout simplement du pur lait frais évaporé au double de sa richesse, tenu sain par la stérilisation. Commandez-en plusieurs gros bidons (16 onces) ou une caisse de 48 bidons chez votre fournisseur.

Essayez la délicieuse recette ci-dessous et demandez-nous par écrit votre exemplaire du Livre de Recettes Carnation. Il en contient cent autres et il est GRATIS.

BISCUIT CARNATION: 2 tasses farine, 4 c à t poudre à pâtisserie, 2 c à s beurre ou substitut, 1/4 c à t sel, 1/4 tasse eau, 1/4 tasse Lait Carnation.

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Mélangez avec un couteau ou avec les doigts dans le beurre ou son substitut; ajoutez le liquide, mêlant le tout en pâte molle. Roulez légèrement à une épaisseur d'un demi-pouce, coupez et cuisez dans un fourneau chaud durant 15 minutes. Suffit pour faire huit biscuits.



**PRENEZ GARDE!**

Vous demandez un livre de thé, sans vous douter de l'économie que vous feriez en s'adressant à...

parce que sa qualité et sa force LE RENDENT ECONOMIQUE Distributeurs en gros

**J.-B. RENAUD & CIE Inc.**  
QUEBEC

**AVIS de VENTE de PROPRIETES**

AVIS est par les présentes donné que les propriétés indiquées plus bas et au sujet desquelles on pourra obtenir de plus amples renseignements du Shérif, seront vendues à l'encan devant la Maison de Cour, rue St François, dans la ville d'Edmundston, le 1er jour de Mai 1924, à 10 heures de l'avant-midi, afin d'acquitter les taxes dues à la ville d'Edmundston.

Nom	Montant Reclamé	Rue	Taxe
Vital F. Hébert	\$743.75	Victoria	Taxe de ville
J. Emile Bourgoin	\$478.55	Victoria	Taxe de ville
Michel Tigh	\$331.95	St François	Taxe de ville
Willie St-Onge	\$113.95	Canada	Taxe de ville

**D.-L. DAIGLE,**  
Prévôt de la Ville d'Edmundston.

Rien Dit

"Le traitement donné l'apparence d'un rent", dit

"Le traitement de l'apparence d'un homme différent, l'opération exacte, l'opération bien connue, Canada. "Avant de se faire un traitement de gonflement de gonflement et un serrement de la respiration, l'appétit, ma chère, et j'avais des étourdissements"

Cheva

Je vau... prendre UN CH... Une P... Une P... Un JO... Une JO... Un CH... Deux J... Un JO... C'e... hallage... du prin... Vo... tez je v... J... Edmu

Compétence Efficacité

RENFO

Pendant gé des alim... peu d'exerci... sang est dev... mandons:

LE PU

Pour ne Achetez-en... condition pe... cette fatigue.

S... LES... EDMU

Notre devise Les meilleures d...



# Rien Ne Surpasse Tanlac Dit Un Citoyen d'Alberta.

Le traitement Tanlac m'a donné l'apparence et la sensation d'un homme différent", dit Petro.

"Le traitement Tanlac m'a donné l'apparence et la sensation d'un homme différent", telle est la déclaration exacte de H.-G. Petro, citoyen bien connu de Okotoks, Alberta, Canada.

"Avant de prendre Tanlac, j'étais terriblement affligé d'indigestion de gonflements par les gaz et un serrement de poitrine qui me empêchait la respiration. J'avais perdu l'appétit, ma circulation était faible, et j'avais des maux de tête et des étourdissements presque tous les jours. Mes jambes enflaient aussi beaucoup.

Trois bouteilles de Tanlac m'ont remis dans un état parfait sur tous rapports. J'ai un appétit vorace, je dors comme une bûche et suis soulagé de tous mes maux, de l'enflure de mes jambes. Je suis devenu tellement gros que les vêtements que je portais avant de prendre Tanlac sont trop étroits pour moi, et je me sens bien portant. Rien ne surpasse Tanlac.

TANLAC se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Prenez les Pilules Végétales TANLAC.

## Chevaux! Chevaux!! Chevaux!!!

Je viens de recevoir un très joli lot de chevaux qui sont tous en bonne santé et prêts à prendre l'ouvrage.

**UN CHEVAL GRIS PESANT 1400 livres.**

Une Paire de CHEVAUX GRIS 5 ans au printemps, Pesant 2900 livres.

Une Paire de CHEVAUX ROUGES (Belge) 5 ans, Pesant 2775 livres.

Un JOLI CHEVAL ROUGE 5 ans 1575 livres.

Une JOLIE JUMENT BRUNE 5 ans 1400 liv.

Un CHEVAL et une JUMENT 1200 chacun, de deuxième main.

Deux JOLIES JEUNES JUMENTS (Trotteur) 1000 et 1050 livres.

Un JOLI CHEVAL AMBLEUR 1100 livres.

C'est le temps d'acheter pour finir vos hallages d'hiver et être prêt pour les ouvrages du printemps.

Votre visite est sollicitée, et si vous achetez je vous garantis satisfaction.

### J. W. HALL

Edmundston, N.B.

Compétence Efficacité

Qualité Confiance

## RENFORCISSEZ-VOUS!

Pendant les longs mois d'hiver, vous avez mangé des aliments pesants et vous n'avez eu que très peu d'exercices physiques. Le résultat est que votre sang est devenu surchargé d'impuretés. Nous recommandons:

### LE PURIFICATEUR de SANG NYAL

Pour nettoyer le sang et renforcer le système. Achetez-en une bouteille et mettez vous en bonne condition pour le printemps. Débarrassez-vous de cette fatigue.

à la Pharmacie NYAL

### STEVENS BROS

LES PHARMACIENS DE CONFIANCE

EDMUNDSTON, N. B.

Notre devise: Les meilleures drogues

Votre désir: Les bas prix.

## SUR LE MEME PALIER

—Alors, Madame Fabien, vous envoyez votre gars chez les Frères?

—Certes oui; as vous, Madame Haireur?

—Certes non; à l'école laïque, on apprend mieux.

—Chacun son goût.

—Les deux voisines, qui venaient d'échanger ces propos sur le palier, firent leurs réflexions une fois derrière leur porte:

—Quelle bigote, cette Faibien! Son Jean sera un propre à rien!

—Quelle folie cette Haireur! Narcisse ne vaudra pas cher!

\*\*\*

Un dimanche matin, toujours sur le palier.

—D'où venez-vous, Madame Faibien, avec votre petit garçon beau comme un astre?

—De la grand'messe, Madame Haireur.

—Vous allez l'abrutir.

Mme Faibien, sans s'émouvoir: —Et vous, d'où venez-vous, tout en toilette, avec votre petit Narcisse de blanc habillé?

—Du marché aux fleurs.

—Ah!...

—Il y en a de si jolies en cette saison!... des roses!... oh des roses!... des capucines!... oh! des capucines!... des pivoines!... oh! des pivoines!...

Se ravissant et avec un sourire narquois:

—Ca vaut les fleurs artificielles de votre curé!

—Absurdité de tant de cynisme, Mme Faibien se taif.

Mme Haireur reprend:

—Que voulez-vous?... je donne à mon Narcisse le culte des fleurs... ça n'en vaut pas un autre?

—Pas précisément, Madame.

Et chacun rentra chez soi.

La conclusion derrière la porte ne tarça pas:

—Inédit flicie portera mauvais fruits! pensa l'une.

—Quelle arrière, cette Faibien! s'écria l'autre. Narcisse, sois une fleur, mon chéri! dit-elle en l'embrassant.

\*\*\*

Sur le palier, toujours, un jeudi matin.

—Vous avez l'air rayonnant, Madame Faibien.

—Il y a de quoi!

—Peut-on savoir?

—Oui, au concours de catéchisme, mon petit Jean a été premier.

—C'est tout?... Le mien a fait mieux; premier en calcul et premier en style... Le maître dit qu'il va le présenter au concours général des écoles laïques.

—Oui, mais la religion?... il l'ignore!

Mme Haireur, haussant les épaules:

—A quoi ça sert?... on a des sous, nous autres... et ça suffit!

Derrière la porte respective: Embrassant Jean, Mme Faibien:

—Je t'aime mieux mon chrétien!

—Gagne des sous, mon gars!... ça vaut mieux que les chimères!

\*\*\*

Les deux garçons sont en apprentissage.

Un soir, Mme Faibien et Mme Haireur entendant du bruit dans l'escalier sortent toutes deux au même instant sur le palier.

—Je tends la voix de Jean...

—Et celle de Narcisse...

Elles se taisent pour écouter.

D'un bas, montent ces mots: —Donne-moi le bras... je vais te soulever, mon vieux Narcisse...

Là... allons, hisse-toi!

—Je... je... je ne peux pas...

—Narcisse est malade! s'écria sa mère.

Eplorée, elle se précipite... Aidée de Jean, elle remonte son fils presque inerte... et le couche...

Tandis que, derrière sa porte, Mme Haireur affolée regarde Narcisse étendu, Jean dit à sa mère:

—Tu parles d'une cuite!

—Déjà?

—Et pas ratée... je l'ai trouver allongé sur le trottoir... je ne pouvais le soulever...

—Il aura le culte des fleurs... mais à l'eau-de-vie!

\*\*\*

Les deux jeunes gens sont devenus ouvriers.

Un samedi soir, très tard, après 10 heures et demi, Narcisse et Jean rentrant l'un et l'autre se rencontrent sur le palier.

Narcisse, rouge et échauffé:

—Toi, Jean, l'homme rangé, tu viens si tard du bistrot?

—Non, du patro... ça rime!

Narcisse éclate de rire: —Pas possible!... Tu en as un

# AU FOYER

## AU THEATRE

(Salle comble)

Le monsieur près de moi sentait l'ail à plein nez. Pour comble de malheur, en redressant sans cesse Sur son museau saignant, un lorgnon écorné. Il me sondait le cœur d'un coude plein de graisse. Et la dame en avant! Un paquet de cheveux Mêlés de fils de fer et bourrés de paille. Un paquet assez gros pour vous rendre envieux Le classique Absalon à la longue tignasse! Pour suivre, il me fallut m'asseoir sur mon manteau Subir les yeux furieux d'une fille pudique Qui, sur-le-champ, leva son haut collet... plus haut Et prit l'air offensé d'une vierge angélique. Ma vue était sans voile enfin! et j'allais jouir. Justement le héros rencontrait l'héroïne Que dirait-il? Déjà, afin de mieux l'ouir, J'avais fermé les yeux... ô parole divine...! Mais, trente fois hélas! tout ce que j'entendis Fut un bout de jargon (arrivant de ma droite Pour mon gauche voisin, dont le coude bondit) "Phonse! Tu trouves pas qu'elle est ben maladrite..."

Pour couronner le tout, à la porte, au sortir, Un ami m'attendait et m'agrippa l'épaule. "Que dis-tu de cela? Hein! D'un chic à ravir!" "L'héroïne, mon cher! puis le duc, quel beau rôle!"  
Morale: Parfois, mieux vaudrait être ailleurs Que parmi certains spectateurs...  
PAUL-ALFRED BEAUMONT.

"Le Quartier Latin".

## LES DANSES

Jean des Friches du *Messageur* de Sherbrook est parti en guerre depuis quelques longtemps contre tous les ennemis de la race et de la religion. Il faut dire à sa louange qu'il l'a mène rondement. Il voit juste et frappe juste encore. Que l'on en juge par l'article suivant écrit à l'intention des Snob, Snobinette, Pimbèche & Cie à qui les derniers enseignements des évêques sur les amusements mondains n'ont pas eu l'heur de plaire. Voici donc ce qu'il écrit:

Nous sommes en Carême, temps de réflexion salutaire, temps de pénitence et de conversion. Il est opportun de le dire et de le répéter, de crainte que la voix de l'Eglise, la voix de Dieu criant pénitence, ne soit couverte par la voix du monde pervers et païen que le démon conduit au cri de "jouissance et plaisirs". Les bons catholiques qui sont entrés, en esprit et en vérité, dans le saint temps du Carême, en recevant les cendres bénites, ont le devoir de continuer à prouver à ce monde jouisseur qu'il y a encore, sur terre, de la foi, de la vertu et de l'esprit chrétien, en faisant, avec constance, de dignes fruits de pénitence.

— Les Evêques et les prêtres. Tous les honnêtes gens. A peu de variantes, près tous les Evêques du pays — pour ne parler que de ceux-là — dans leurs mandements respectifs du Carême, s'élevaient avec une apostolique énergie contre les maléfices du démon des amusements modernes: danses sauvages et éhontées, cinéma corrupteur, luxe exagéré, modes féminines indécentes, etc. C'est que, d'un commun accord, ils constatent que la dégradation des mœurs est effrayante et qu'à

Et les deux femmes se tournent le dos. Quand Jean fut rentré: —Tu sais, lui dit sa mère, Narcisse a trouvé fortune? —Oui. —Mme Haireur parait ennuyée. Elle a grand tort, reprit Jean. Sa (pi-disant) belle fille s'appelle "Rose". Narcisse et Rose, ça lui fait un joli bouquet, puisqu'elle a le (culte des fleurs)...! —Quelques mois après le palier fut désert... —Mme Faibien le quittait pour une charmante maison avec petit jardin, tout près du délicieux ménage, heureux dans l'attente d'un bébé. —Mme Haireur — chose étrange, le même jour — le quittait aussi... pour un réduit lamentable... seul refuge que lui permettait sa misère.

moins d'une forte et efficace réaction, notre société civilisée va descendre à grande vitesse vers la corruption bestiale du paganisme ancien.

Que tous les honnêtes gens, ceux que saint Paul appelle: les hommes spirituels, qui se dirigent par l'intelligence, la raison et la foi, les entendent!

2—Snob & Snobinette. Garo, Pimbèche & Cie. Snob, viveur, Snobinette, légère et pimpante, galants représentants de la luxure en habit de gala ou en robe écharnée, semant le scandale du cœur; Garo, Pimbèche & Cie, digne représentants de l'erreur et du menteur, semant le scandale de l'esprit, n'aimant pas la mortification. La pénitence n'est pas dans le programme de leur vie.

L'Eglise défend-t-elle un de leurs amusements favoris, parce que crapuleux; invite-t-elle ses enfants à la pénitence et à la mortification, qu'ils surgissent, ergoteurs et révoltés de perdre leurs occasions, pour semer parmi leurs infidèles, par leurs actes et leurs paroles, par l'annonce ou par la cabale, le scandale de l'esprit et du cœur.

Avec toutes ces défenses ou restrictions, on ne pourra plus "amuser", larmoyer, en choeur, Snob et Snobinette.

Je te défie, Snob, viveur, Snobinette écharnée, de rire, de te réjouir en vérité, autant que toute personne d'honneur et de vertu qui a le cœur et la conscience en paix. Un saint triste est un triste saint. La plus belle sainteté est la sainteté joyeuse qui sourit aux croix et aux joies.

Si ton plaisir, Snob de mon cœur, si ta joie, Snobinette de mon dédain, est de vautrer ton âme sans noblesse et ton cœur de bloue dans la fange, je te le confesse, l'Eglise ne veut pas, ni en temps de Carême, ni en autre temps, que tu t'amuses; parce qu'elle ne veut pas que tu te damnes. "Vous autres", vous êtes contre tous les amusements", soupirent, en compagnie, Garo, Pimbèche & Cie.

Eh! non, brave Garo raisonneur, gracieuse Pimbèche à bas bleus, ce n'est pas "vous autres" qui sommes contre les amusements avilissants et coupables, en tout temps; contre les amusements même convenable, en Temps de Carême, ce n'est pas "vous autres", c'est LUI... LUI qui t'a donné la vie et te la conserve par un amour surabondant que tu ne mérites guère, avoue-le.

Penses-tu, Garo, raisonneur, raisonnante Pimbèche; pense-tu, Snob viveur, pimpante Snobinette que c'est grand plaisir pour "vous autres" de, sans cesse, crier à tous les échos: gare à ceci, gare à cela?...

Quand tu mourras, quand vous mourrez tous, Snob & Snobinette, Garo, Pimbèche & Cie, quand les souffrances du corps et des sens, déjà en travail de décomposition, auront réveillé la raison et la réalité, quand votre pauvre âme en détresse sera sur le point de paraître devant LUI pour rendre compte de toute votre scandaleuse vie, lites, croirez-vous toujours que c'était plaisir que "vous autres" nous étions contre toutes ces écoles de vices, les mauvais théâtres, ces organisations de "select" débauche, ces sortes d'amusements immoraux ou pernicieux où les âmes commencent à se précipiter dans la perdition pour l'éternité?...

Jean des Friches.



AVIS est par la présente donné qu'une assemblée des actionnaires de la compagnie Edmundston Knights of Columbus Ltd, aura lieu LUNDI le 14 AVRIL à 7.30 heures du soir,

Par ordre du Président, Hon. J.-E. MICHAUD.

Pierre MANE.



ST-JACQUES

Mesdames Baptiste Ouellet et Prudent Grondin étaient de passage à St Pascal pour assister aux funérailles de leur parente Mme Landry.

Mme Tom Sullewin et Mme Vve Jos Michaud étaient de passage à la Rivière du Loup pour assister aux service anniversaire de leur belle-soeur Mme Ferdina Michaud.

Chez M. et Mme Gagnon un fils baptisé le 14 sous les noms de Joseph Roger Benoit. Parrain et marraine M. et Mme Jos E. Bé-tubé.

Mesdames Léville F. Michaud, Charles Morneau, Belonie Lesque, étaient de passage à St Basile pour la fête St Joseph.

Un Abonné.

Collège du Sacré-Coeur

TABLEAU D'HONNEUR

Premier degré R. Boudreau, W. Bourgeois, P. Cyr, G. Daigle, P. Daigle, V. Daigle, L. Daigle, Léo Daigle, M. Daigle, F. Devost, E.-G. Dionne, H. Doucet, A. Duguay, A. Dumaresque, Y. Gallant, A. Gauvin, L. Lalonde, A. Lagacé, A. Landry, A.-J. Levesque, M. Martin, P. Pope, C. Richard, L. Robichaud, L. Saindon, G. Saulnier, A. Viollette, E. Bain.

Deuxième degré J.-P. Albert, G. Arsenault, A. Arsenault, M. Arsenault, O. Aufrey, G. Beaulieu, L. Bailly C., Bordage, T. Bordage, I. Bouchard, E. Boucher, Ed. Boucher.

NOTICE OF SALE

To the heirs, next of kin, executors, administrators and assigns of Xavier Viel, late of the Parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and to Marguerite his wife and to all others whom it may in any wise concern, GREETING:

NOTICE is hereby given that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of mortgage bearing date the twenty fifth day of April A. D. 1905, made between Xavier Viel of the parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and Marguerite his wife of the first part, and Pius Michaud of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and the said Pius Michaud, as Assignee of the said Pius Michaud, of the second part, of the said indenture of mortgage, registered in Book "C-1" number 8487 pages 425-429 both inclusive of the Madawaska County Records, which said mortgage was duly assigned to Emile Michaud, of Fort Kent in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and recorded in Book "P-2" number 18112 pages 267-268 and 268 of the said Madawaska County Records, and by the said Emile Viel, assigned, transferred and set over to the said Pius Michaud and recorded in Book "K" number 23018 pages 507-509 of the said Records, there will be made in the payment of the said mortgage, the sum of \$1000.00, the said mortgage to be sold at public auction in front of the court house in Edmundston, in the said County of Madawaska on Saturday the ninth day of April A. D. 1923, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises situated in said mortgage as follows: ALL that certain lot piece parcel of land and premises situate lying and being in the parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick bounded and described as follows: On the front by the Saint John River lots, on the upper side by land owned and occupied by Joseph Viel and at the rear by the rear lined of said lot containing one hundred acres more or less and the said lot is situated in the second tier north the River Saint John.

Together with the buildings and improvements thereon and appurtenances to same belonging and appertaining and all right and privileges to same appertaining. In witness whereof the said Pius Michaud, the Assignee of the said mortgage has hereunto set his hand and seal this twentieth day of February A. D. 1924.

Pius Michaud, Signed sealed and delivered in the presence of, T.-D. Hebert.

BAKER-BROOK

Vendredi le 13 mars est décédée Mme Denis M. Martin de Baker Brook, âgée de 29 ans, née Annie H. Cyr, décédée après une courte maladie. La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux M. Denis M. Martin, et 4 enfants: Jeannette 7 ans, Bernise, 5 ans, Martin 4 ans et Marthe 3 ans, sa mère et père M. et Mme Jos L. Gagné une soeur Mme Jos Gagnon, 4 frères, MM. William Cyr, Jos Cyr, Daniel Cyr, Aléz Cyr. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies. M. Michel E. Martin était de passage à Baker Brook où il prit malade, on le mit sur le train pour le transporter à St Basile mais à peine parti de Baker Brook il expira. Les funérailles eurent lieu le 19.

A tous nous offrons nos sincères sympathies. MM. Jos L. Gagné, Jos Cyr, Mme Jos Gagnon, Mlle Léona Cyr inst., était de passage à Baker Brook pour les funérailles de Mme Martin. Tous s'en retournèrent lundi.

D. Bourque, G. Bourgeois, H. Bourgoïn, O. Bourque, J. Branch, C. Chiasson, A. Cormier, E. Cyr, A. Cyr, H. Doublestein, A. Doucet, A. Doucet, R. Doucet, R. Drisdell, P. Dubé, F. Dugas, A. Duguay, P. Ferland, L. Fréchette, G. Foret, J. Gaudreau, A. Gédéon, L. Girard, A. Goguen, R. Goguen, G. Guimont, C. Haché, R. Haché, E. Jompire, R. Landry, T. Landry, G. Lauzier, B. Lavoie, A. Leblanc, C. Leclerc, G. Leger, J. Maillet, H. Marquis, A. Martin, P. Martin, Pat. Martin, A. Millet, E. Morneau, L. Morin, L. Nadeau, A. Ouellet, A. Paquet, J. M. Paquet, J. Pelchat, E. Pelletier, A. Richard, F. Ribichaud, E. Roy, H. Roy, C. Roy, H. St-Laurent, H. Savoie, G. Thériault, A. Thibodeau, P. Tremblay, E. Tremblay, E. Tremblay, V. Verret, A. Vigneault, A. Babin, C. Jaillet, E. Bécu, P. Bouchard.

PIANO !!

POURQUOI ne pas Acheter un bon piano HEINTZMAN & Co., ou NORDHEIMER.

Le Meilleur Piano sur le Marché. Conditions de paiement Faciles.

R. LeBOEUF, Agent de Vente, Edmundston, N. B. 515, m 28.

NOTICE OF SALE

To Alphonse Levesque, of the Parish of St-André in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, and Julie, his wife, and all others whom it may in any wise concern:-

NOTICE IS HEREBY GIVEN, that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of Mortgage bearing date the 12th day of February, A.D. 1923, and made between the said Alphonse Levesque and Julie his wife, of the Parish of St-André aforesaid, of the other part, and registered in the Registry Office for Deeds and Wills in and for the County of Madawaska, in book N-3, as number 23625, at pages 262-267, of the Madawaska County records, there will, for the purpose of satisfying the said indenture of Mortgage, default having been made in the performance of the covenants therein contained, be sold at public Auction, in front of the Court house in the town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Thursday the fifteenth day of May A.D. 1924, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage, as follows:-

"All of the following piece or parcel of lands and premises situate, lying and being in the Parish of St-Leonard, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows:- "Beginning at a post standing

NOTICE OF SALE

To Charles A. Lavoie, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, and Eugénie his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of Mortgage bearing date the 26th day of July, A. D. 1920, and made between Charles A. Lavoie, of the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, and Eugénie his wife, of the first part, and the Town of Edmundston, in the County of Madawaska aforesaid, under the provisions of the Towns Incorporation Act of the Province of New Brunswick, hereinafter called the Mortgage, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book A.-3, Number 2 0918, on pages 732-738 of Records, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said indenture of Mortgage, default having been made in the payment of same, be sold at public auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on the 12th day of May next at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said indenture of Mortgage as follows, to-wit: "All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska aforesaid, (being part of lot Number One (1), northeast of the River St-John, in the parish of Madawaska, granted to Francis Rice), bounded and described as follows, to-wit: Beginning at the westerly corner of Lot Number One Hundred and post; Twenty-nine (29) as shown on a plan of the Rice Land (s. called), prepared by Régis Thériault D.L.S., for the said J. Frank Rice and John M. Stevens dated November 5, 1916; thence north twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes east on the westerly boundary of said lot Number One Hundred and Twenty-nine (29) for a distance of One Hundred (100) feet to a post; thence north (60) degrees twelve (12) minutes west for a distance of fifty (50) feet to a post; thence south twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes west for a distance of 100 feet to a reserved road, as shown on the said plan; thence south sixty (60) degrees twelve (12) minutes east for a distance of fifty (50) feet to the place of beginning and distinguished as lot Number One Hundred and Thirty-one (131) on said plan.

TOGETHER with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining. Dated the 29th day of February, A. D. 1924. The Town of Edmundston

Mortgagee Max D. Cormier, Mayor Thomas Guerrete Town Clerk Michaud & Cyr Solicitor for Mortgagee Mars 6 9 fs.

on the south-eastern side of a reserved road, and at the most western angle of lot number three hundred and fourteen in Block "R" thence running by the magnet of the year 1867 south forty three degrees and thirty minutes East sixty-seven chains to the north-west side of another reserved road, thence along the same south forty-six degrees and thirty minutes westforty three chains, thence north forty-three degrees and thirty minutes west sixtyseven chains to a post standing on the south-eastern side of the reserved road first above mentioned, and thence along the same forty-six degrees and thirty minutes east fifty chains to the place of beginning."

Containing One hundred acres more or less, and distinguished as lot number three hundred and twelve in Block "R". Together with all and singular the buildings, improvements, privileges, and appurtenances to the said premises belonging, or in any wise appertaining. Dated this fourth day of March, A.D. 1924.

Albert J. Dionne, Solicitor for Mortgagee. Mars 13, 8fs.

ON DEMANDE DES HERITIERS

L'on est à la recherche d'héritiers, par tout le monde entier. Plusieurs personnes qui, aujourd'hui vivent pauvrement, sont en réalité riches et ne le savent pas. Vous pouvez probablement être une de ces personnes.

Ecrivez immédiatement et demandez le livre index "Missing Heirs and Next of Kin", contenant une liste authentique des héritiers absents et les propriétés qui ont été annoncées, dans le monde entier. Cet Index contient des milliers de noms qui ont apparu dans les journaux américains, Canadiens, Anglais, Ecosais, Irlandais, Allemands, Français, Belges, Suédois, Indiens, et autres, insérés par des avocats, exécuteurs testamentaires, administrateurs. Il contient aussi une liste des Cours de Chanciers Anglais et Irlandais et une liste de dividendes non réclamés de la Banque d'Angleterre. Votre nom ou celui d'un de vos ancêtres peut entre sur la liste. Envoyez une piastre (\$1.00) immédiatement pour ce livre.

INTERNATIONAL CLAIM AGENCY Dept. 590 PITTSBURGH, PA., U.S.A.

Auto Topics



Un Moteur surchauffé n'indique pas seulement un manque d'huile, d'eau, ou qu'il faut faire un ajustement mécanique pour prévenir le danger; c'est un signe de feu qui ne devrait pas être ignoré.

Gardez votre engin froid-- la gâsoline, le bois et le linge dans le char peuvent prendre feu facilement.

Il y a d'autres causes de feu, quelques-unes que nous ne pouvons prévenir. Le plus petit incendie dans votre char ou garage signifie un déboursement considérable d'argent pour réparations. Il serait sage d'assurer votre char contre ce genre de pertes.

Achetez ici de l'assurance d'automobiles, couvrant feu, vol, collision, responsabilité, et dommage.

J. B. MICHAUD AGENT Edmundston, N. B., Tel: 3-11

CARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER - Chirurgien-Dentiste - à l'ancien bureau du Dr. Z. Veinins chez M. Jos. Gagné, près de l'Hôtel Royal EDMUNDSTON, N. B.

FRED L. HEBERT, D.D.S. Chirurgien Dentiste Gradué de l'Université de Montréal Bureau voisin de l'édifice J. David EDMUNDSTON, N. B.

Casier postal "S" Tél. 28-6 MAX. D. GORMIER B. A. Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "T" Tél. 46 A. M. SORMANY, M. D. Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

Dr. HÉRO ALBERT J. DIONNE B. A. Avocat, Notaire Public Bureau: Chez M. Wilbrod Saindon antrefois Hôtel Commercial de M. Jos Têtu EDMUNDSTON, N. B.

HOPITAL PRIVE LAPORTE CLAIR J.N.B. Spécialité: chirurgie, maladie des femmes, maternité.

H. G. Hoben CHARTERED ACCOUNTANT FREDERICTON N. B.

MICHAUD & CYR AVOCATS BUREAU: Maison de Cour. EDMUNDSTON, N. B.

MARCHANDS !!

POURQUOI laisser profiter votre voisin de nos colonnes d'annonces, quand l'on vous offre le même avantage.

Annoncez!

L'annonce bien faite, et continue est le meilleur moyen que vous ayez pour faire connaître à vos clients la marchandise que votre magasin renferme.

Le Madawaska

LE MADAWASKAIEN

REVUE MENSUELLE Organe officiel de l'Ecole d'Edmundston

Cette revue contient des articles traitant les sujets pédagogiques les plus importants. Tout instituteur et institutrice doit se faire un devoir de s'y abonner.

De plus, cette revue fait actuellement une campagne pour un meilleur enseignement du français dans nos écoles. Donnons-lui notre support.

La Seule Revue Bilingue Aux Provinces Maritimes

L'abonnement est de \$3.00 par année

Adressez toute communication à LE MADAWASKAIEN C. Savoie directeur Edmundston, N.-B.

RHUMATICIDE Le Seul Remède qui Guérit toutes les Douleurs RHUMATISMALES, Lumbago, Néphrite. Détruit l'Acide Urrique. Fait Cesser la Sciatique, la Goutte, les Maux de Reins. 90 Pilules--par poste 1.00 ou C.O.D. 1.15 Native's Own Remedy Inc. 1236 St-Hubert, Montréal

S. LAPORTE PHOTOGRAPHE Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co. Kodak Automatique qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer. Peli-cules ou Filmes. Albums, Boîte à développer, Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyé sur demande, aussi que Catalogue. AGRANDISSEMENT Portraits au Crayon, Couleurs, Spécial.

Salon de Musique J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique. Musique en feuilles, chants populaires anglais et français. Votre commande par la maille Sera l'objet de notre meilleure attention.

S. LAPORTE, Photographe, Edmundston, N. B.



# JOS MOSCOVICZ

CHAUSSURES—HARDES FAITES—MERCERIES—CHAPEAUX



## C'est la Coupe de Votre Habit qui Compte

C'est bien cela— une COUPE correcte. C'est ce qui donne à l'habit cette apparence indiscutable du CONFORT et de l'AISE; cette apparence qui démontre bien que l'habit a été taillé pour vous. Une COUPE exacte est ce qui fait qu'un collet s'ajuste bien à votre cou; ce qui fait que les grandes revers de votre habit, quelque mous, se tiennent bien; c'est également la bonne COUPE qui fait que les habits "sac" s'ajustent et tombent si bien.

Nous avons choisis les habits de marque SOCIETY BRAND pour leur COUPE exacte. Nous n'avons jamais rien vu encore d'aussi bien taillé que les Habits Society Brand. Ce qui fait que, trois mois après que vous avez acheté un Habit Society Brand, vous l'aimez encore comme s'il était neuf; souvent, vous l'aimerez peut-être mieux.

Les MODELES, cette année, sont très nombreux. Le LONS DALE, un complet à deux boutons taillé pour suivre les formes du corps, est celui que les jeunes gens semblent préférer le plus.

Le Complet MASTER, fabriqué d'après les nouveaux modèles anglais, ample et s'ajustant bien, est celui que les hommes aiment le plus à porter. Ce modèle tient le milieu entre l'habit serré à la taille et celui qui tombe ample.

Le Complet BERG, le plus beau que nous avons en main, est le préféré parmi les complets de Sport. Il est fait avec un yoke et une ceinture au trois-quarts.

Enfin nous avons les Complets JAZZ ou à taille haute. Nous sommes le seul magasin qui les vendons en ville. Ces Habits sont très populaires, cette année. Nous avons un grand choix de modèles.

Tous ces Modèles et plusieurs autres, d'une aussi grande richesse de fabrication et de patrons, sont montrés à NOTRE MAGASIN à des prix variant de \$18.50 à \$45.00.

### Choisissez Votre Chapeau

Parmi le plus grand assortiment qu'il y a à la ville. Nous avons notre assortiment complet pour le printemps. Cette année, les bords sont un peu plus larges que pas les saisons dernières, et sont pour la plupart garnis en soie de couleurs s'harmonisant avec le chapeau. La mode de porter le chapeau est de faire une coiffe au milieu en laissant les côtés à leur forme naturelle.

**G.-B. BORSALINO**, les plus beaux chapeaux au monde \$6.85

**BROCK**, le meilleur chapeau fait au Canada, \$5.00

**MARIEVILLE**, un vrai beau chapeau, \$4.00

**HORTON**, chapeau très porté.

### 15 Nouveaux Modèles de OXFORDS

Que les hommes porteront ce printemps. Ce sont tous de nouveaux souliers. C'est le plus bel assortiment que nous ayons eu pendant nos 21 années d'affaires. Les souliers sont larges et confortables, pour cette saison. Les modes Anglaises et Françaises sont les plus populaires parmi les souliers à semelles et talons médiums et plats.

**FRANK W. SLATER**, Chaussures les plus belles au Canada, \$6.00 à \$7.50

Chaussures de Qualité **KANGAROO, UNICUS et ROYAL**, \$4.50 à \$6.00

**CLAQUES pour hommes**, \$1.35

### Les Nouveaux PARDESSUS de Printemps

Sont MAINTENANT prêts à vous rencontrer. Nous sommes sûrs que vous les admirerez et c'est pour quoi nous voulons vous les montrer. Ces Pardessus sont du Tissu COVERT garantis contre les tempêtes. Nous avons aussi des pardessus d'autres tissus parmi lesquels le PLAZA reçoit l'admiration de tous.

\$14.50 à \$26.50

Venez et nous vous introduisons ces fameux PARDESSUS.

### CHEMISES

En Soie Tricotine, Toutes d'une couleur ou barrées. \$4.00

Madame,

Amenez-nous votre petit garçon et nous l'habillons d'un

### COMPLET

à 2 paires de Pantalons, une paire de "bloomers" et une paire de culotte. (knickers)

\$8.95

## Page Agricole

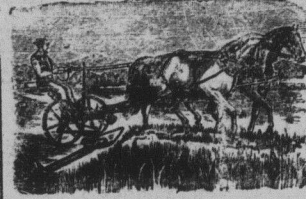
### La Bale d'Avoine dans les Aliments à Bétail

On a beaucoup fait pour empêcher l'altération des aliments à bétail en ces dernières années surtout depuis 1920, lorsque la loi des aliments à bétail a été promulguée. Il y aurait à mentionner sous ce rapport la circulaire No. 11 du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui traite de l'emploi et de la place de la bale d'avoine dans les aliments à bétail. La bale d'avoine, nous dit-on, ne contient que très peu de matière nutritive et elle est extrêmement difficile à digérer; on dit même que les aliments qui contiennent beaucoup de bale causent souvent des souffrances aux animaux et peuvent même les faire mourir.

Il faudrait, pour bien faire, que tous ceux qui achètent des aliments à bétail sachent exactement ce qu'ils achètent, et c'est justement pour cela que la loi des aliments à bétail a été promulguée. Elle exige entre autre que chaque paquet de moule commerciale offert en vente soit accompagné de la liste des ingrédients que cette moule renferme. Si l'aliment ou si la moule en question contient de la bale d'avoine, ce fait devra être indiqué sur l'étiquette.

On offre parfois la bale d'avoine seule, non mélangée, dans ce cas elle est toujours finement broyée et présentée sous des noms de commerce attrayants, souvent sans l'étiquette prescrite par la loi. Lorsqu'elle est en mélange elle est généralement accompagnée d'une quantité plus ou moins forte d'avoine moulu et elle passe alors comme moule d'avoine, elle peut aussi être accompagnée de un ou de plusieurs ingrédients, comme moule commerciale. Dans tous les cas de ce genre sa présence doit être déclarée. On la rencontre aussi dans les sous-produits de minoterie, avec ou sans criblures. La loi n'interdit pas son emploi, mais ce sujet, que l'on se procure les services d'un inspecteur.

Ces inspecteurs, qui sont sous la direction du commissaire fédéral des semences, sont postés sur tous les points du Canada, et leur devoir est de surveiller la vente de tous les aliments et de prendre des échantillons de tout ceux qui peuvent paraître suspects pour en faire un examen détaillé aux laboratoires fédéraux.



### LA SAISON DU SUCRE D'ERABLE

La sève ou "Jeu d'érable" peut se mettre à couler à tout moment quand la température est favorable, vers la fin de l'automne et en hiver, mais les fabricants expérimentés n'entament leurs arbres que lorsque le printemps arrive, car c'est à cette époque de l'année que la coulée de la sève est la plus régulière. Il est rare que les conditions soient favorables avant le mois de mars. On se règle sur la température pour savoir quand on doit entailler; les conditions qui favorisent la coulée de la sève, sont des journées chaudes et ensoleillées et des nuits froides. Dans tous les cas, il est indispensables d'être prêt avant que la saison ne commence, c'est-à-dire qu'il faut avoir les ustensiles pour la fabrication de bois sec, mélangé. Le bulletin No. 30 du Ministère fédéral de l'Agriculture, sur "L'industrie du sucre d'érable" recommande d'entailler avec une mèche de trois huitièmes, de sept huitièmes et de un demi-pouce. On fait le rou en remontant légèrement sur une profondeur de un pouce et demi dans un arbre de grosseur moyenne et de deux pouces dans un arbre plus vieux. On entaille à environ trente pouces du sol, dans un endroit où l'écorce paraît saine, et à quelques distance l'une vieille entaille. Ce Bulletin, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, montre les types de "goudrelles" ou "chalumeaux" et de chaudières à employer et donne les plans d'une sucrerie moderne.

Ce service protège ainsi contre l'altération des aliments à bétail avec de la bale d'avoine ou de toute autre façon.

### CONSEILS POUR LA SAISON

**Jardinage.**  
Il est temps de préparer les couches chaudes, si l'on veut avoir des primeurs ou des légumes de bonne heure. Quel est le but des couches chaudes? C'est simplement pour aider la nature sous notre climat froid par la chaleur artificielle, et le moyen le plus économique est la construction de couches chaudes avec du fumier de cheval. Voici comment on les construit: On fait un lit d'un mélange de feuilles, littres, matières décomposées et de fumier de cheval frais, que l'on tasse bien sous les pieds et que l'on bâtit jusqu'à 20 pouces de haut. On place ensuite sur le tas rectangulaire des cadres en planches de 8 pieds par 5 et à peu près deux ou trois pouces de plus haut en arrière qu'en avant, ou les charge ensuite de ferreau quatre à cinq pouces d'épais pour ne laisser qu'à peu près trois pouces entre le terreau et les châssis que l'on place sur les cadres.

### Collège St-JOSEPH

#### TABLEAU D'HONNEUR

Cours Universitaire  
L. Landry, J. Sheehan, M. Foy, A. Burns, F. Connelly, C. Campbell, C. Riley, J. Stevens, H. LeBlanc, R. Michaud.

Cours Académique  
A. Bérubé, H. Leger, T. Gallant, E. Flaherty, P. Kavanagh, F. Cormier, P. Gagnon, T. Hennessy, A. Landry, E. Goguen, L. Fiset, J. Montagne, A. Savard, M. Pronlx, W. McGee.

Ecole Modèle  
G. Tremblay, F. Gaudet, W. Gaudet, E. Poirier, A. Daigle, C. Cormier, S. Walton, L. Gauthier, J. Gaudet, C. Journal, C. Cormier, F. Powers, A. Ploirde, J. Thibault, R. Lavoie, D. Leblanc, H.

### Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Entailler l'érable est très intéressant par le temps qui court, mais tailler les arbres du verger est non moins profitable, et encore plus urgent, si l'on veut le conserver et l'exploiter avec profit.

En septembre, Québec recevra la visite de 700 apiculteurs européens— sans compter ceux des Etats-Unis. Soignons nos ruches en conséquence. Il y va de l'avenir de nos produits mellifères sur les marchés étrangers.

### MANIERE DE SE FAIRE MAIGRIR

Depuis qu'il est reconnu par tous que les personnes plutôt maigres vivent plus longtemps que les grasses il est prudent de se tenir sur le côté donnant les meilleurs résultats et il vaut certainement peser moins que la normale que de la dépasser.

5 pieds 0 doit peser 115 livres...  
5 pieds 1 doit peser 120 livres...  
5 pieds 2 doit peser 125 livres...  
5 pieds 3 doit peser 130 livres...  
5 pieds 4 doit peser 135 livres...  
5 pieds 5 doit peser 140 livres...  
5 pieds 6 doit peser 145 livres...  
5 pieds 7 doit peser 150 livres...  
5 pieds 8 doit peser 155 livres...  
5 pieds 9 doit peser 160 livres...  
5 pieds 10 doit peser 165 livres...  
6 pieds 0 doit peser 170 livres...  
6 pieds 1 doit peser 180 livres...  
6 pieds 2 doit peser 185 livres...  
6 pieds 3 doit peser 190 livres...  
6 pieds 4 doit peser 195 livres.

Quelques livres de plus tout de même ne sont pas nécessairement nuisibles; et il faut prendre en considération la structure spéciale de chaque personne. Cependant il doit toujours exister une mince couche de graisse sous la peau afin de protéger le corps contre le froid et pour l'ESTHETIQUE de donner des formes de rondeur et des lignes douces qui plaisent à l'œil des artistes etc.

Le point important que je voudrais est celui-ci: Qu'il n'existe aucun composé soit médicamenteux ou autre miraculeux pouvant sans trouble réduire ou augmenter la pesanteur.

Les purgations excessives, ainsi que les bains chauds excessifs sont réellement condamnables car ils sont tous les deux des déprimants.

La cause d'être trop gras dépend uniquement de la nourriture absorbée et surtout qu'elle est prise en quantité beaucoup plus grande que le besoin. Graisse est le terme désignant des dépôts excessifs dans différentes parties du corps. Chair qui forme les muscles ne doit pas être réduite.

La cure inflexible se résume à peu. Absorbent moins et dépensez plus d'énergie et abstenez de nourriture ayant une forte valeur calorifique.

Nourriture préliminaire: Végétaux poussant au-dessus du sol, Asperges sans beurre, légumes de toutes sortes, épinards, cresson, bled, d'inde vert le tout sans beurre ni graisse.

Soupe claire pour satisfaire la faim, poisson, huîtres etc.

Il est indiqué de prendre un jeûne complet de 24 heures deux fois par semaine. Commencer graduellement. Aussi longtemps qu'il y a un excès de graisse le sang ne peut pas être appauvri ni le devenir.

Avec un peu d'exercice et en suivant ce régime vous réduirez de 2 livres par semaine sans malaise.

Ne mai gez pas de beurre, gras se, huile, crème, sucre et gâteaux, céréales pain, gruau. Deux tranches de pain ou l'équivalent par d'autres céréales sera la limite permise. Pas de patates ni de sauce, enfin rien pouvant produire du tissu graisseux.

Une bonne méthode pour commencer est de se mettre au pain sec et à l'eau pour dix jours et ne manger exclusivement que cela.

Et le meilleur hospital pour ce traitement... est la prison avec travaux forcés.

P.-C. LAPORTE M.D.

Leblanc, L. Leger, A. Des, E. Akerley, L. Landry, C. Leger, E. Arsenaux, E. Leblanc.



### TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver—non seulement pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé—ces traits de formes et du profil tout respectueux de santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à ses propres yeux qu'aux regards charmés de tous ceux qui lui sont épris.

### Le Régulateur de Santé

de la Femme

du Dr. J. Lavoie

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé d'une femme, à un si haut point la beauté sur tout féminine, contient en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider doucement la nature—tant à stimuler le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des veilles trop prolongées, de l'alimentation impropre, du manque d'exercice nécessaire à la santé ou de la négligence des autres soins de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inoffensif et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'épuisement général, le défilé des organes digestifs, de retards ou d'irrégularités des fonctions féminines, et autres indices de santé perdue ou chancelante. Cette excellente préparation est en vente dans toutes les pharmacies.



**NOTES LOCALES**

M. Eddie Poitras, employé à la Banque Royale de Bathurst, était en visite, ces jours derniers, chez ses parents M. et Mme Fred Poitras.

M. Maxime Violette de St-Léonard était en ville, cette semaine.

M. F.-M. Matta, marchand bien connu de St-Quentin, était de passage en ville cette semaine, par affaires.

Un groupe de parents et d'amis ont donné une partie "surprise" à Mme M. Dumont, à l'occasion de son anniversaire de naissance. La soirée fut très amusante. Il y eut musique, chant de toutes sortes. Vers minuit, un succulent goûter fut servi aux visiteurs. De nombreux et riches cadeaux furent présentés à Mme Dumont.

M. L'inspecteur Doucet a fait cette semaine l'inspection des écoles de la ville d'Edmundston. Il est enchanté des progrès accomplis par les élèves des différents départements de notre école de granit, pendant cette année scolaire.

M. et Mme Lévi M. Martin, et leur cousin Mme Willie I. Thériault sont partis pour Gardner, Mass., pour visiter leurs parents.

Le Juge A.-T. LeBlanc, de Campbellton, était en ville cette semaine et présidait à la cour de comté.

M. L'abbé Vermette, missionnaire colonisateur pour le diocèse de Chatham, était de passage parmi nous, cette semaine.

M. L.-P. Lizotte, avocat de la Rivière du Loup, et M. Jos Tétu, également de cette ville, étaient en ville à la fin de la semaine dernière.

M. A. Dubeau, représentant la Maison Dubé Enregistré de la Rivière du Loup, était en ville semaine, dans l'intérêt de ses patrons.

**LES ELEVES FETENT LEURS PROFESSEURS**

Les élèves qui ont eut l'avantage de suivre les cours d'électricité et de soudure à l'électrolyse, durant les mois de février et mars, ont donné à leurs professeurs MM. W.-B. Maine et J. Olive, un banquet en témoignage de reconnaissance et de satisfaction pour leurs services. Ce banquet eut lieu au restaurant Topping, jeudi soir dernier. Presque tous les élèves étaient présents ainsi quelques invités. Le professeur Martin Thériault, comme maître de cérémonie, sut donner une note gaie à cette fête intime. Plusieurs beaux discours furent prononcés. MM. Olive, Maine, Thériault, F. Hébert, furent les principaux orateurs.

Il est à espérer que ces cours auront encore lieu l'année prochaine et qu'un plus grand nombre d'élèves pourront en bénéficier.

**Petites Annonces**

TARIF—A vendre, à louer, Demandes pour locations, maisons de pension etc.; annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 200 caractères sur une colonne, être insertion, 50 cents.—inscriptions subscrites 25 cents. Ces annonces sont payables à l'avance. Sinon une charge minimale de .15 sera ajoutée pour couvrir les frais de perception.

**A VENDRE**

**AUTOMOBILES**  
2 Automobiles, 1 Sedan et 1 Runabout, Marque Overland, à vendre à très bas prix.  
S'adresser à  
**JOS TETU.**

**PERDUE**

Une montre avec bracelet noir, portant brillants, a été perdue à partir de chez M. I. Kasner en allant vers l'église. Récompense promise à la personne qui la rapportera au Bureau du Madawaska.

**LISEZ! LISEZ!!**

A vendre, un magnifique Hotel à trois étages, comprenant 30 appartements, eau chaude et eau froide, ainsi que toute autre commodité, situé sur la rue Pond Jerry à Van Buren, au prix de \$8,000.00, très bonnes conditions. S'adresser à:

**ALP. GAGNE, prop.**  
3fs-2-avril. St-Léonard, N.B.

**LAVAGES**

Ceux qui ont des lavages à faire faire pourront s'adresser chez:

**Pit BELLEFLEUR,**  
Rue Victoria.

**RESOLUTION**

Le 23 mars 1924, les deux succursales de la Société l'Assomption ainsi qu'un grand nombre de citoyens de Shippagan, réunis en assemblée, ont adopté la résolution suivante:

ATTENDU qu'il se fait actuellement un mouvement dans le but d'obtenir l'enseignement d'une plus grande somme de français dans les écoles acadiennes du Nouveau Brunswick—mouvement que nous approuvons de tout coeur—et

ATTENDU que, d'après nous, le moyen le plus efficace d'arriver à ce but, serait l'établissement d'une école normale bilingue.

Il est résolu que demande soit faite au gouvernement provincial de nommer une commission qui étudierait la question et proposerait au gouvernement les réformes désirées.

Résolu aussi que copie de cette résolution soit envoyée à l'hon. P.-J. Veniot, Premier Ministre du Nouveau Brunswick, à l'hon. J.-E. Michaud, ministre et à l'hon. P.-J. Byrne, procureur général et à tous les députés acadiens ainsi qu'aux journaux français de la province pour publication.

**ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE DU SACRE-COEUR**

Une Assemblée régulière de l'Association est convoquée pour JEUDI, le 22 MAI prochain, au Collège du Sacré-Coeur, Bathurst, N. B. Tous les anciens élèves sont instamment priés d'y assister pour la transaction d'affaires importantes et l'élection des nouveaux officiers.

**L.-Léon THERIAULT,**  
Président.

**GRANDE REDUCTION**

**Du 4 au 19 AVRIL.**

**CHAPEAUX MANTEAUX ET COSTUMES**  
Pour Dames et Enfants.

Voilà une CHANCE exceptionnelle pour acheter vos toilettes de PAQUES.

Venez nous voir et vous constaterez que nos PRIX sont très BAS.

**H.-P. FRECHETTE,**  
MADAWASKA, MAINE,

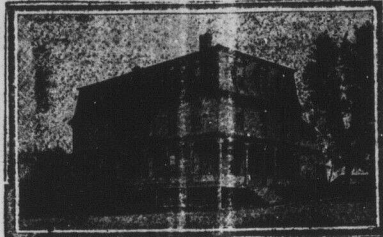
**\$50.00 \$50.00  
RECOMPENSE!!**

Une récompense de (\$50.00) cinquante piastres sera donnée à la personne qui pourra fournir des renseignements qui serviront à l'arrêt et la condamnation de la personne ou des personnes qui ont sonné, ou ont été la cause de la Fausse Alarme, donnée à la boîte 134 mardi soir le 4 mars 1924.

Ces informations devront être données à

**H.-J. SAVAGE, chef,**  
Brigade de Feu d'Edmundston.

**HOTEL A VENDRE**



Ce magnifique Hotel est à vendre à de bonnes conditions. Situé au centre de la ville, au milieu des magasins, pharmacies, garages et autres places d'affaires. 30 chambres à coucher. L'intérieur de cette bâtisse vient d'être repeint et tapissé à neuf. Comprend deux loyer pour magasin ou bureau, attachés à l'hotel.

**HOTEL ROYAL**  
AURELE BOUCHER,  
Edmundston, N. B.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**

**LA COUR DU COMTE SIEGE**

Lisez le MADAWASKA

Nous avons eu l'honneur, cette semaine, de voir le juge A.-T. LeBlanc, récemment promu au banc, juger sa première cause depuis qu'il a assumé ses fonctions.

En effet la cour de Comté s'est ouverte mardi matin à onze heures. Il n'y avait qu'une seule cause à l'ordre du jour.

A l'ouverture de la cour, M. l'avocat Stevens, doyen du bureau du comté, félicita en termes chaleureux le nouveau promu, et lui souhaita une longue et noble carrière.

L'avocat M.-D. Cormier, premier magistrat de la ville d'Edmundston, au nom des citoyens de cette ville, souhaita la bienvenue à Son Honneur le Juge, et lui exprima les meilleurs vœux de santé et longue vie. M. Cormier rappela au Juge, certains incidents de collège qui le firent sourire.

L'avocat A.-J. Dionne, ainsi que MM. A.-A. Lawson et M. Allen, du comté de Westmorland, félicitèrent le nouveau juge et exprimèrent les meilleurs souhaits à son égard.

La cour de Comté ne dura que deux jours. L'accusé un nommé Lizotte de la Rivière Verte, poursuivi par la couronne pour avoir tiré un coup de fusil sur un individu que la balle manqua, laquelle atteignit une fillette, fut condamné à six mois de prison.

**DECES**

Nous avons le regret d'apprendre ce matin la mort presque soudaine de M. T.-M. Richards, sr., qui est décédé ce matin vers une heure et demie. M. Richards était l'un des plus vieux résidents du comté de Madawaska. Il était avantageusement connu et estimé de ses concitoyens et d'un grand nombre de personnes du comté. Il était également le plus vieux marchand de notre ville. Grâce à son travail, et à son talent dans les affaires, son commerce fut toujours florissant. Le défunt était âgé de quatre-vingt ans.

A la famille en deuil, Le Madawaska offre ses plus sincères sympathies.

**VILLE D'EDMUNDSTON  
ELECTION**

AVIS est par les présentes donné que l'élection annuelle pour maire et échevins aura lieu mardi le 15 avril; A. D., mil neuf cent vingt quatre.

Les nominations seront reçues par le sousigné jusqu'à six heures P. M., vendredi le 11 avril A. D., mil neuf cent vingt quatre.

Le Poll pour la dite élection sera tenu au Palais de Justice de la dite ville, et ouvrira à dix heures A. M., et restera ouvert jusqu'à quatre heures P. M., du même jour.

Daté à Edmundston, N. B., le 1er avril, A. D., mil neuf cent vingt quatre. R

**Thomas GUERRETTE,**  
Secrétaire de la Ville.

**CULTIVATEURS!  
ATTENTION!!**

Voulez-vous retirer un bon profit de l'élevage de vos moutons, envoyez votre laine à La CIE DE LAINAGE Ltée, de Saint Pascal, dans le Comté de Kamouraska, P. Q.

Cardage et écharpillage \$0.07 la livre  
Cardage (seulement) \$0.06 la livre  
Filage (chaîne ou tissure) \$0.30 la livre  
Tissage (flanelle simple) \$0.80 la verge  
Tissage (étouffe de cultivateurs) \$1.00 la verge

Nous achèterons la laine et l'échangerons pour de la marchandise. Nous garantissons notre ouvrage.

Ecrivez-nous, et nous vous enverrons nos circulaires.

**LA COMPAGNIE DE LAINAGE Ltée,**  
SAINT PASCAL  
Comté de Kamouraska, P. Q.

**POURQUOI  
PAYER CHER POUR  
TOUTES VOS EPICERIES?**

CONSULTEZ A CHAQUE SEMAINE LA LISTE DES PRIX DES MARCHANDISES QUE NOUS VOUS OFFRONS, ET VOUS CONSTATEREZ QUE NOS PRIZ RIVALISENT AVANTAGEUSEMENT AVEC LES PRIX DES AUTRES MARCHANDS.

<b>FARINE</b> Five Crowns, en baril,	\$7.50
Five Crowns, à la poche,	\$3.50
Five Crowns, en sac de 24 lbs,	\$1.10
Gilt Edge, en baril,	\$7.00
Gilt Edge, à la poche,	\$3.25
<b>GRU (short),</b> poche de 100 livres,	\$2.00
<b>SON (bran),</b> poche de 100 livres	\$1.85
<b>CORN FLAKES</b> Kellog, le paquet,	12 cts.
<b>POUDRE OLD DUTCH,</b> la boîte ou 3 pour	12 cts.
	35 cts.
<b>CAFE "Home Drink",</b> la livre	55 cts.
"Daigle Special",	50 cts.
<b>CONFITURES,</b> pommes et fraises, par boîte de 4 livres	55 cts.
CONFITURES de fraises pures, par boîte de 4 livres	\$1.00
<b>RAISINS,</b> avec et sans graines, le paquet,	18 cts.
<b>SUCRE,</b> par sac de 100 livres,	\$11.00
<b>SAINDOUX,</b> chaudières de 20 livres	\$3.25
chaudières de 10 livres,	\$1.75
chaudières de 5 livres	\$0.95

**J. J. DAIGLE,**

**Marchand General**

RUE ST-FRANÇOIS,

TELEPHONE 51